

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Congrès de Paris, dimanche 31 mai de 9 h. à midi,
Musée Social, 5, Rue Las Cases

RAPPORT MORAL

ACTION PARLEMENTAIRE.

Encore aucun résultat effectif à vous apporter cette année, chers collaborateurs et collaboratrices, non pas, croyez le bien, que nous soyons restées inactives, mais bien plutôt parce que nos adversaires se sentant acculés et pressant notre victoire, se dressent contre nous en une résistance quasi-désespérée. Nous avons cité l'autre jour un mot bien caractéristique de l'un d'eux : « Il n'y a pas un sénateur qui ne sache que vous avez le droit pour vous; mais actuellement le suffrage des femmes serait nocif. Nous refusons donc la discussion, parce que nous ne pouvons pas discuter sur le principe, mais seulement sur l'opportunité de la réforme ».

Le suffrage des femmes serait « nocif », alors nous refusons de discuter. Voilà donc tout ce qu'on nous oppose. Et quand nous insistons, quand nous tâchons de savoir en quoi le vote des femmes serait un désastre, on essaie de nous persuader que tel ou tel « républicain » — dont naturellement notre interlocuteur lui-même — ne serait pas réélu et que dans ces conditions, nous n'avons bien entendu qu'à nous incliner. Que répondre à de tels arguments, sinon que ces pronostics pessimistes ne s'appuient sur aucune base sérieuse, et comment faire comprendre à ces républicains si naïvement égoïstes que la République ne croulerait pas, même si par malheur ils subissaient un échec.

Et puis, il faut bien le dire, et nos amis du Sénat nous excuseront de notre franchise, si nous obtenons si peu de résultats au Luxembourg, c'est que nos adversaires sont bien plus « acharnés » à nous combattre qu'eux-mêmes à prendre l'offensive. Quand notre cause doit venir en discussion, soit en commission, soit en séance, nos adversaires se sont entendus et aucun ne manque à l'appel. Quant à nos amis, confiants en leur bon droit, ils négligent de prendre ces mêmes précautions et le moment venu, ils ont quelque étonnement de se trouver si isolés en face de la coalition adverse. En vérité, nous ne triompherons que le jour où nos partisans prendront en main notre cause avec foi et enthousiasme, comme certains le firent autrefois lors d'une « affaire » restée célèbre. Il faudrait évidemment que nous ne soyons plus pour le Sénat lassé une *rengraine périodique*, mais une question de justice à laquelle tout homme de

effectifs — le moment est venu pour nous d'étudier la possibilité d'une action plus immédiatement réalisatrice, et c'est dans ce but que nous demandons aujourd'hui à tous nos groupes de s'organiser le plus tôt possible pour créer des *Commissions d'étude et d'action* qui leur permettront d'attirer à eux des sympathies et des activités nouvelles, tout en leur permettant de faire, par un travail bienfaisant, l'éducation civique de leurs membres.

Le nombre de ces commissions et leurs qualificatifs variera évidemment selon l'importance et les possibilités des groupes. Il est certain qu'un groupe rural n'aura pas les mêmes préoccupations et le même champ d'activité qu'un groupe urbain.

A titre indicatif voici cependant quelques-unes des commissions que nous souhaiterions voir créer, d'une façon générale dans nos centres importants.

1°) COMMISSION SOCIALE (ou d'action civique et sociale) qui s'occupera de la lutte contre les fléaux sociaux, de l'action philanthropique, de l'entrée des femmes dans les commissions administratives (municipales ou départementales) etc...

2°) COMMISSION DE MORALITE PUBLIQUE, qui s'occupera de tout ce qui touche à la prostitution, aux publications immorales, etc...

Cette section restera en rapport avec Mme Legrand-Falco, secrétaire générale de l'Union Temporaire, 25, rue Vernet, qui, après entente avec nous, accepte de fournir à nos groupes la documentation et, s'il y a lieu, les conférenciers de l'U. T.

3°) COMMISSION DU TRAVAIL. — Le programme de cette commission suivra forcément l'actualité. Elle trouvera ses bases d'information dans *La Française* et les commissions bien organisées pourront nous aider puissamment dans nos enquêtes et dans nos démarches. Malgré le succès de notre enquête sur le travail à demi-temps, il est certain que nous aurions obtenu un travail plus méthodique, plus complet encore, si une commission du travail avait existé dans tous nos groupes.

Mais les commissions n'auront pas seulement pour but d'aider le Comité Central, ce sera à elles à nous faire connaître leurs besoins locaux, à nous suggérer des réformes, à nous demander à leur tour notre aide.

En dehors de l'action personnelle que nous pourrons leur apporter, ces commis-

commissions, et nous nous contenterons alors de renforcer par nos membres les sections déjà existantes du Conseil.

Voilà, chers collaborateurs et chères collaboratrices ce que nous vous demandons pour notre travail futur, sans ralentir bien entendu, ni la propagande suffragiste, ni le travail engagé. Sachez bien aussi qu'en dehors même du suffrage votre comité ne perd pas de vue tout ce qui touche à l'égalité de nos droits, qu'il s'agisse du code civil, des questions économiques ou des questions sociales. *La Française* vous tient du reste, chaque semaine, au courant de notre activité féministe.

A propos de *La Française*, chers amis, nous voudrions vous remercier très sincèrement des efforts que vous avez, toutes et tous, fait pour notre journal. Nous avons gagné en un an plus de 2.000 abonnés, malgré l'augmentation nécessaire du prix de notre journal. C'est un très beau résultat et que nous vous devons en grande partie. Si vous voulez bien continuer un même effort cette année, nous pourrions espérer arriver bientôt, grâce au désintéressement de nos rédacteurs à ce que le journal couvre ses frais.

TRAVAIL DES GROUPES

Nous devrions vous parler maintenant de l'activité de nos groupes qui n'a jamais été aussi intense que cette année. Mais il nous faut avouer, qu'après avoir essayé de faire un rapport d'ensemble sur le travail de nos groupes et sections, nous y avons renoncé, car ce n'eût été un rapport, mais un volume que nous aurions dû vous apporter. Et c'est précisément pour remplacer un résumé trop long ou trop imparfait que nous voudrions vous faire la proposition de consacrer l'an prochain un Bulletin de l'U.F.S.F. au travail des groupes, et, au lieu de vous demander en 1932 de simples rapports moraux sur l'année en cours, nous vous demanderions, pour les insérer au Bulletin, des rapports sur l'activité de vos groupes depuis leur fondation. La conclusion des rapports porterait surtout sur vos projets d'avenir.

Nous pourrions ainsi présenter un véritable ensemble de nos efforts et de nos projets futurs à ceux qui ne connaissent pas exactement la puissance de rayonnement et d'action de l'U.F.S.F. Il nous reste encore à fonder quelques groupes pour que nous soyons représentés dans tous les départements; mais avec votre aide nous arriverons peut-être à le faire avant notre prochain Congrès. Nous ne tenons pas essentiellement à créer des groupes de l'U.F.S.F., quand nous avons des rapports cordiaux avec les groupes des autres associations féministes, mais nous devons avoir partout des centres d'action pour que nos mouvements d'ensemble puissent atteindre toutes les féministes et ne lais-

œur ne peut, sans lâcheté, se dérober.

Mais, prétendent certains groupements féministes, puisque les sénateurs ne veulent rien savoir, agissons sur la Chambre des Députés, obtenons qu'elle vote à nouveau le suffrage politique des femmes et le Sénat vaincu ne pourra plus nous refuser de participer aux élections de 1932.

Croyez bien, chers amis, que nous n'avons pas négligé cette chance, si faible soit-elle, d'influencer le Sénat, bien que depuis 12 ans il refuse obstinément de tenir compte des votes et des résolutions de la Chambre. Nous avons collaboré depuis plusieurs mois avec M. de Monzie et nous restons en étroit contact avec le groupe des Droits de la Femme au Palais Bourbon.

En résumé, voici quel est actuellement notre plan d'action :

1°) Suivre tout d'abord de très près ce qui se passe dans les deux Chambres pour choisir le moment opportun où nous pourrions intervenir afin de provoquer, s'il y a lieu, un débat.

2°) Tenir l'opinion publique en haleine par des articles de presse, des réunions, des enquêtes, etc...

3°) Enfin et surtout atteindre les parlementaires en agissant dans leur circonscription et en gagnant si nous le pouvons leur entourage familial et électoral.

Sur le premier point, nous vous demandons comme par le passé, de faire confiance aux membres de votre Bureau pour suivre le travail parlementaire. Croyez bien que nous continuerons notre travail d'approche, travail sans gloire et sans publicité, mais qui occupe sans relâche notre pensée et guide incessamment notre action.

Le reste du programme concerne nos groupes départementaux autant que le Comité Central, peut-être davantage encore; la presse locale, les réunions locales, l'action sur l'entourage des parlementaires et sur l'opinion publique, voilà ce que nos groupes ne doivent pas perdre de vue et voilà les buts auxquels ils doivent s'efforcer d'atteindre sans jamais se lasser.

COMMISSIONS DE TRAVAIL ET D'ACTION

Mais cet effort si nécessaire de nos comités départementaux est surtout l'affaire de nos dirigeantes et pour intéresser tous nos membres à notre action, pour leur apprendre à travailler utilement, pour prouver aussi à l'opinion publique l'utilité de la collaboration féminine, nous estimons qu'en dehors même de l'action suffragiste — indispensable, mais sans résultats

sions de travail pourront s'adresser pour le travail à domicile à l'Office du Travail à domicile, ou plutôt à sa déléguée Mlle Jeanne Bouvier, 10 bis, rue Antoinette, Paris 18^e.

Pour les questions syndicales à Mme Coulmy, 22, rue de la Banque, Paris 2^e.

Pour les carrières féminines, à l'Office d'Orientation des Carrières féminines, 214 Boulevard Raspail, Paris 14^e.

4°) COMMISSION PAIX ET SOCIÉTÉ DES NATIONS. — Pour tout ce qui concerne la documentation de cette commission, nos groupes s'adresseront à Mme Puech, Présidente de l'Union Féminine pour la Société des Nations, 24, rue Pierre-Curie, Paris 5^e, et pour la législation internationale du travail, à Mme Thibert, B. I. T., Genève.

5°) Enfin, chaque fois que ce sera possible, nous demandons à nos groupes de créer une COMMISSION JURIDIQUE qui s'occupera plus spécialement de tout ce qui touche la femme et la loi, l'enfant et la loi. Elle pourra organiser des consultations juridiques, trouver des déléguées pour les tribunaux pour enfants et les visites dans les prisons, veiller à l'application des lois qui touchent la femme, comme par exemple la loi de 1907 sur le libre salaire de la femme mariée, enfin donner au Comité Central toute suggestion qui lui paraîtrait opportune dans cet ordre d'idées.

Ajoutons pour nos groupes coloniaux une COMMISSION COLONIALE, qui étudiera tout ce qui peut toucher plus spécialement le sort de la femme européenne et de la femme indigène aux colonies; les autres questions coloniales touchant l'enfance, le travail, l'éducation, la législation ou les mœurs, rentrant dans le cadre des autres sections.

Mais, diront certains de nos membres en lisant ceci, cette organisation est à peu près semblable à celle du Conseil National des Femmes.

Ceci est exact, et c'est même pour cette raison que nous demandons à nos groupes de créer seulement de commissions dans les villes où n'existent pas encore des branches du Conseil National des Femmes, car même si notre programme et nos modes d'action ne sont pas exactement les mêmes, nous travaillons de trop près avec le Conseil National et en trop intime collaboration avec lui, pour laisser créer une équivoque, si légère soit-elle. Ainsi donc, chaque fois que le Conseil National aura des sections agissantes, nous ne devons pas créer nous-même des

sent à l'écart aucun département.

LES ÉLECTIONS DE 1932.

Peut-être attendez-vous encore de nous, Mesdames, des propositions pour la campagne électorale de 1931. Ce serait prématuré. Nous estimons que nous n'avons pas de projets à faire actuellement, car il est malgré tout possible que nous obtenions d'ici là quelques résultats au Parlement. Ne souriez pas de notre optimisme et ayez comme nous, la foi; c'est à cette condition, et à cette condition seulement, que nous obtiendrons enfin le succès qu'on nous dispute encore, mais qu'on ne pourra plus longtemps nous refuser.

C. Brunshvicg

Présidente de l'Union pour le Suffrage des Femmes.